
Programme d'actions

Rapport d'activités - 8 programmes conchylicoles

Année 2025



Mars 2026

Table des matières

1.	Les actions ostréicoles	3
1.1	Animation de l'Observatoire ostréicole :.....	3
1.2	Le suivi des émissions de larves d'huîtres et de moules	4
1.3	Le suivi du recrutement de naissains de moules et d'huîtres	6
1.4	Captage d'huîtres :.....	8
1.5	La cellule de veille	9
1.6	L'animation du réseau conchylicole en marais	9
1.7	L'évaluation des performances d'élevage des naissains naturels et d'écloserie....	11
2.	Les actions mytilicoles.....	12
2.1	L'animation de l'Observatoire mytilicole des Pertuis Charentais	12
2.2	Production complémentaire sur les aussières mytilicoles	14

1. Les actions ostréicoles

1.1 Animation de l'Observatoire ostréicole :

Chaque année, du naissain naturel capté dans le Bassin de Marennes-Oléron est élevé au cours d'un cycle complet de 3 ans. De l'embouchure de la Seudre à l'Ile de Ré, 9 parcs de demi-élevage et 3 parcs de finition sont utilisés. À l'issue de chaque année d'élevage, un bilan est effectué pour mesurer les performances de survie et de croissance des lots ; des échantillonnages saisonniers sont également réalisés au cours de l'année.

Résultats 2025

A la fin de l'année 2025, les mortalités des lots de 1ère année d'élevage ont été légèrement supérieures à la valeur de référence. La phase de mortalité, débutée au printemps et terminée en été, a engendré une perte totale de 56,9 % à l'issue de l'automne. Les huîtres de 2ème année ont présenté une mortalité de 18,9 %, en légère hausse par rapport aux valeurs de référence (16,0 %). En revanche, les huîtres de 3ème année (marchandes) ont connu une mortalité de 10,0 %, nettement inférieure à la valeur de référence (16,7 %) et en baisse marquée par rapport à 2024.

A l'instar des mortalités, des croissances globalement proches des références ont été mesurées pour les huîtres de 1ère et de 2ème années d'élevage, avec respectivement +17,9 g et +22,8 g. La croissance des huîtres de dernière année d'élevage a, quant à elle, été nettement supérieure à la valeur de référence avec +30,6 g. Ainsi, le poids individuel moyen des huîtres de 3ème année atteint 64,3 g à la fin de l'automne, correspondant majoritairement à un calibre 3 pour les lots les plus performants. Finalement, les performances de pousse observées en 2025 confirment une bonne dynamique de croissance des huîtres marchandes sur l'ensemble des trois parcs de pousse suivis.



Livrables 2025

- Le bilan annuel 2024 a été diffusé en juin 2025 ;
- Les données 2025 ont été restituées dans 3 bulletins saisonniers et un bulletin spécial "huîtres marchandes"
- Le bilan annuel 2025 est en cours d'élaboration et sera diffusé en avril 2026.

1.2 Le suivi des émissions de larves d'huîtres et de moules

Les suivis de larves de moules :

En 2025, il y a eu 16 pêches de larves, réparties du 20 février 2025 au 8 juillet 2025. Globalement sur l'année, les émissions de larves observées ont été moins importantes qu'en 2024. L'année 2025 se caractérise par :

- Un début d'année pluvieux, suivi d'une période déficitaire en pluie jusqu'en été, avec un mois de juin très sec, et une température de l'air élevée durant tout le 1^{er} semestre.
- Un milieu dessalé durant toute la saison de reproduction des moules (jusqu'à -3,2‰ fin-avril par rapport à la moyenne de référence), avec une température de l'eau plus élevée que la normale de saison, notamment de mai à juillet (+1 à +3,1°C).
- Une production faible à modérée de larves de moules, sur les deux sites suivis, avec une densité plus forte de mi-avril à début juin.
- Des pontes successives de fin-février à début juillet sur les deux sites, et une évolution coordonnée des cohortes, malgré des quantités observées faibles à modérées quel que soit le stade, et l'absence de grosses larves ponctuellement.
- Des quantités totales observées relativement faibles, en petites (30 454 larves sur Boyard ; 14 995 larves sur Trompe-sot) comme en grosses (3 240 larves sur Boyard ; 1 450 grosses larves sur Trompe-sot), associées à un faible taux de survie des larves (7,5% des larves devenues grosses sur Boyard et 9,7% sur Trompe-sot).

Les densités de larves observées sur Boyard comme sur Trompe-sot, bien que faibles à modérées à chaque prélèvement, et successives de février à juillet, se sont traduites par un fort captage de naissains de moules sur les cordes situées aux Saumonards et sur les structures ostréicoles dans le bassin de Marennes-Oléron.

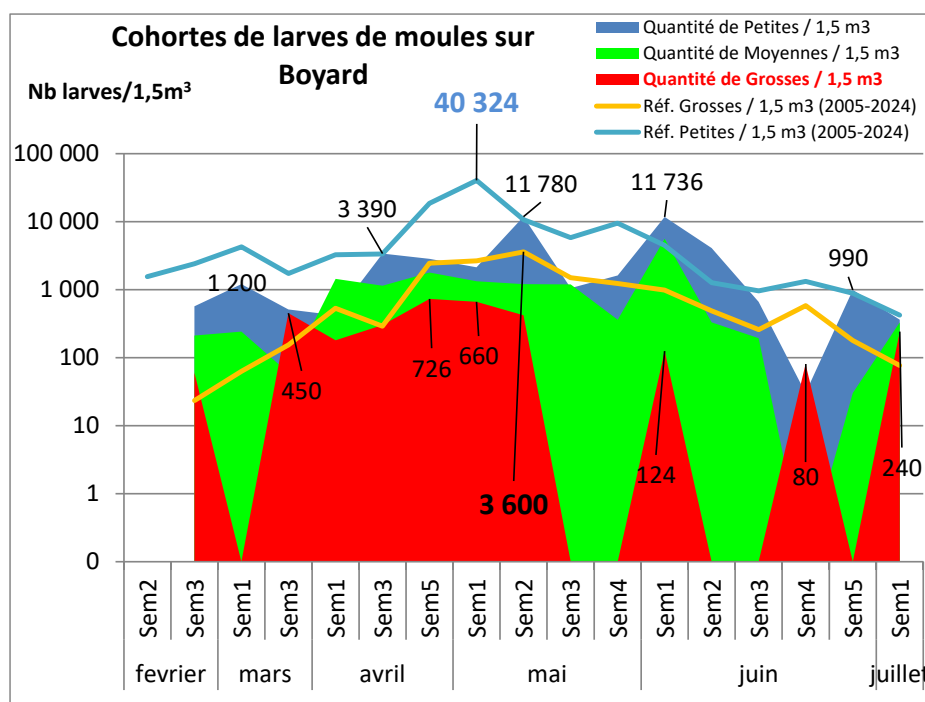


Figure 1 : Evolution des cohortes de larves en 2025 sur Boyard. L'échelle des ordonnées est sous forme logarithmique.

Livrables 2025

- 16 bulletins d'information ont été édités et transmis à plus de 300 destinataires.
- La synthèse annuelle 2025 a été diffusée en novembre 2025

Les suivis de larves d'huîtres :

En 2025, il y a eu 25 pêches de larves, réparties du 23 juin au 15 septembre 2025.

L'année, bien que pluvieuse au premier trimestre, a subi un déficit hydrique important jusqu'au milieu de l'été, avec des périodes caniculaires durant la saison de reproduction des huîtres. Ainsi le milieu était légèrement dessalé par rapport à la moyenne de référence, tout en restant majoritairement entre 31 et 34‰, avec une température de l'eau souvent élevée au-dessus du seuil de 22°C, favorisant un bon développement larvaire.

Sur l'ensemble des sites, les pontes ont été précoces, avec de nombreuses pontes successives durant la saison.

Ainsi, l'année 2025 est caractérisée par une quantité très importante de petites larves sur tous les secteurs (Seudre, Bassin, Charente et Nord), et de fortes quantités de grosses larves durant l'ensemble de la saison en Seudre et en Charente. Elles étaient en moindre quantité dans le milieu du bassin et dans le secteur nord du département.

Globalement, les quantités de larves observées, petites comme grosses, ont représenté près du double de la quantité de référence, sur l'ensemble des sites, classant l'année 2025 parmi celles ayant produit le plus de larves depuis 2005.

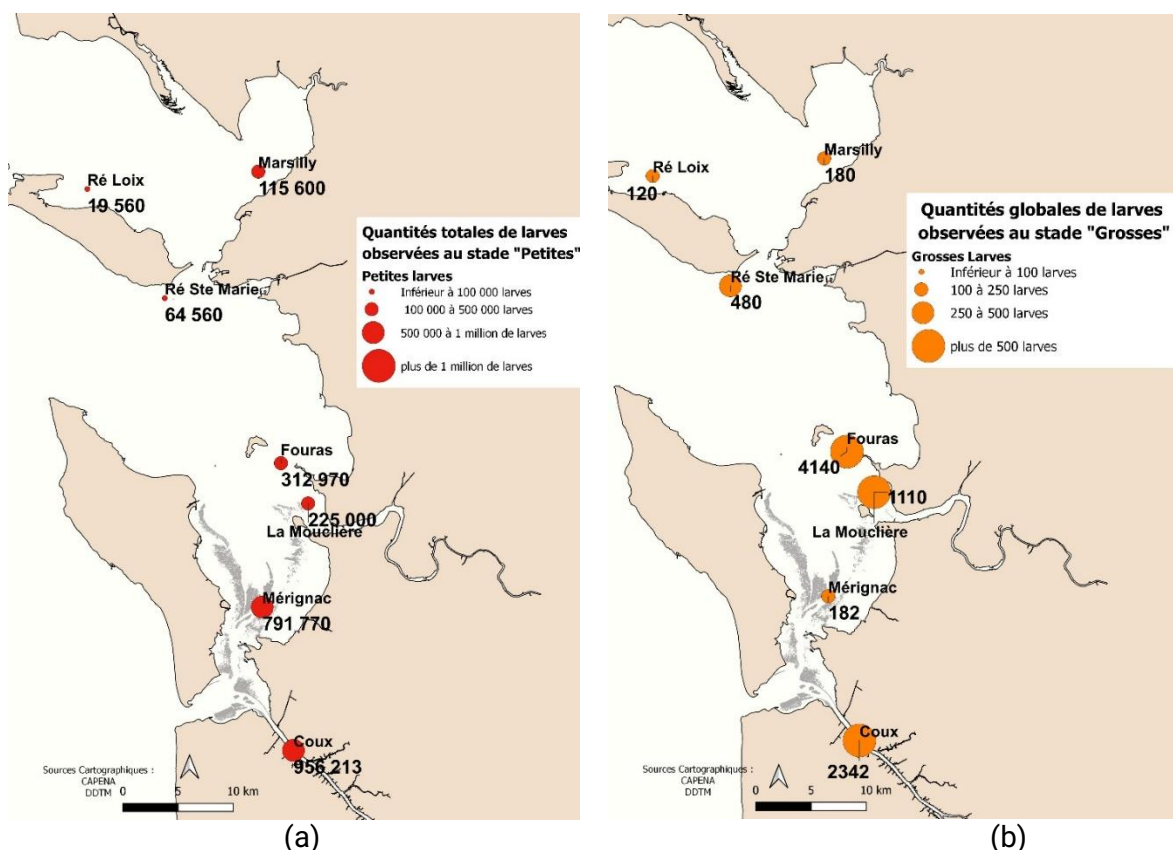


Figure 2 : Quantités globales de larves (sommées de toutes les larves observées dans chaque prélèvement de 1,5m³) au stade « Petites » (a) et au stade « grosses » (b), par site, en Charente-Maritime, en 2025.

Livrables 2025

- 25 bulletins d'information bihebdomadaires ont été édités et transmis par courriels à plus de 300 destinataires. Les bulletins également mis en ligne sur le site internet de CAPENA
- La synthèse annuelle a été diffusée en décembre 2025.

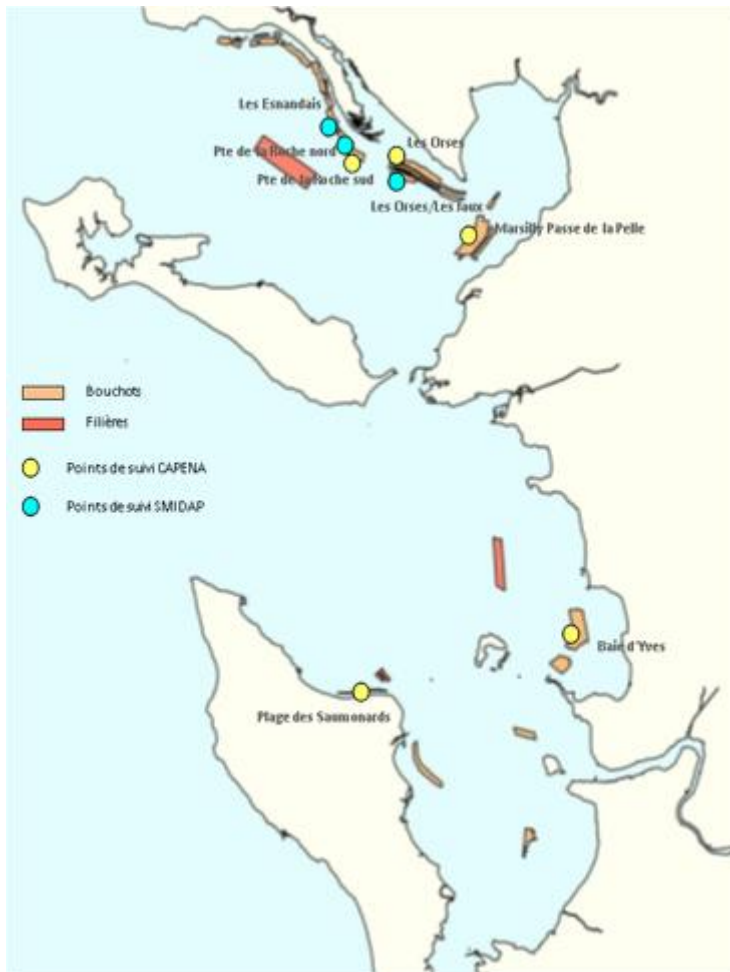
1.3 Le suivi du recrutement de naissains de moules et d'huîtres

a. Captage de Moules

Activités

De mars à début juillet, une corde est prélevée tous les quinze jours sur le site de la plage des Saumonards sur des installations de pieux de captage selon les méthodes professionnelles. Trois tronçons de 10 cm, choisis de façon aléatoire, sont prélevés sur chaque corde. Les tronçons sont mis à congeler pour faciliter ensuite le détachement de la corde, le tri et enfin le comptage des naissains. Les moules sont tamisées et sont comptées selon cinq classes de taille.

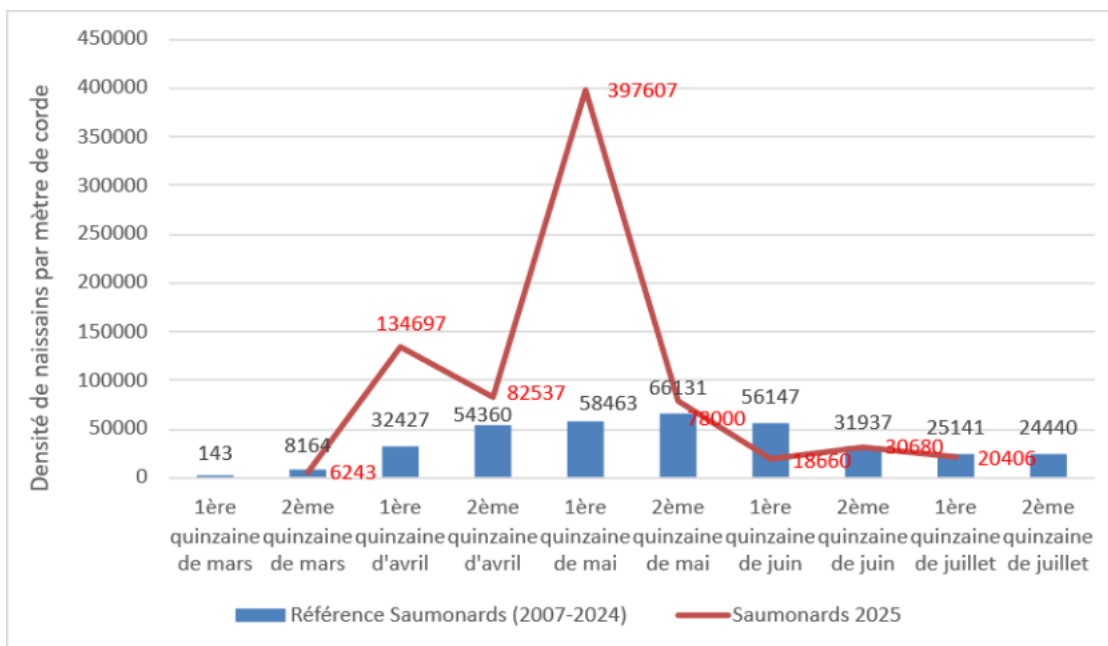
En parallèle, quatre points supplémentaires sont suivis sur des sites d'importance aux moments clés des mois d'avril, mai et juin de chaque année. Enfin, un partenariat avec le SMIDAP permet également dans le cadre d'une collaboration quadripartite CAPENA-SMIDAP-CRC Charente-Maritime-CRC pays de La Loire de proposer à l'ensemble de la profession et des acteurs de la filière une même communication standardisée. Elle intègre en effet, des prélèvements sur trois sites supplémentaires sur les côtes sud-vendéennes et selon le même protocole.



Localisation des points de suivi du captage sur cordes

Résultats 2025

Le captage a été plus précoce en 2025 sur l'ensemble des sites. Il a été abondant jusqu'au milieu du mois de mai où les densités atteintes ont été exceptionnellement élevées. Au fur et à mesure de la croissance des naissains, celles-ci sont ensuite revenues à des valeurs utiles conformes ou légèrement inférieures aux valeurs moyennes de référence. À la fin du printemps, le site de l'île d'Oléron présentait une densité trois fois plus importante que les sites du nord de la Charente. La mesure des tailles des naissains et leurs proportions respectives indiquent une croissance légèrement plus élevée sur les sites du nord de l'estuaire de la Charente que sur la côte oléronaise.



Densité moyenne de naissains par mètre de corde sur le site des Saumonards sur l'île d'Oléron. Comparaison entre 2025 et la moyenne des années antérieures (2007-2024).

Livrables 2025

- 9 bulletins de suivi du captage sur cordes ont été publiés ainsi qu'une fiche de synthèse Captage de moules sur cordes en aout 2025

1.4 Captage d'huîtres :

Activités

Dans le bassin ostréicole de Marennes-Oléron, des coupelles de captage neuves sont distribuées à plusieurs professionnels avant la période de captage du naissain. Les partenaires disposent les collecteurs sur une trentaine de parcs de captage dans chaque bassin, répartis selon les secteurs représentatifs des zones de captages professionnelles. Avant et après la saison hivernale (octobre et mars), les collecteurs sont récupérés pour compter le nombre de naissains vivants, perdus et mesurer leur taille.

Résultats 2025

Le captage 2025 est l'un des plus abondants observés depuis plus d'une décennie, avec en moyenne 344 naissains vivants par coupelle (283 en moyenne sectorielle). L'Embouchure de la Charente est le secteur le plus productif, tandis que le Nord Charente et Ré – La Rochelle présentent les valeurs les plus faibles, bien qu'en-dessus de leurs niveaux de référence.

Le taux moyen de perte (21 %), légèrement supérieur aux années précédentes, varie selon les secteurs et se compose de proportions variables de mortalité et de décrochage. La taille moyenne du naissain (3,1 mm) et la forte proportion d'individus inférieurs à 10 mm (69 %) traduisent un captage globalement tardif, en accord avec les observations larvaires réalisées en août. La distribution des tailles confirme l'existence de deux grandes périodes de fixation au cours de l'été.

Dans son ensemble, l'année 2025 se distingue par un recrutement particulièrement élevé, homogène à l'échelle départementale, et positionne cette campagne parmi les meilleures années de captage depuis 2011.

Livrables 2025

- Evaluation après l'hiver du captage de l'huître creuse en Charente-Maritime – Situation en mars 2025.
- Evaluation précoce du captage de l'huître creuse en Charente-Maritime – Situation en novembre 2025

1.5 La cellule de veille

CAPENA assure l'animation du groupe collaboratif informel de suivi et de constat nommé « cellule de veille ». Il est composé localement du CRC, de la DDTM, de l'IFREMER et de CAPENA. La cellule de veille se réunit au minimum une fois par an (avant la période de crise) et peut être amenée à se réunir en cas d'évènements exceptionnels. En 2024, le groupe collaboratif de la cellule s'est réuni 2 fois en Charente-Maritime, afin de créer et d'éditer deux bulletins d'information « Flash Info Mortalités ».

Résultats 2025

Les mortalités de naissains d'huîtres apparues début mai, dans les pertuis charentais, confirmées en juin, ont augmenté légèrement durant l'été. Les mortalités de naissains naturels en Charente-Maritime étaient à la mi-septembre de 55,3%, soit +6,6% durant les 3 mois d'été, avec une disparité géographique allant de 26,7% sur Mérignac, 49,0 à 56,4% sur Ronce, Martray, Viandet, Boyard et Chevalier, et plus de 60% sur Bourgeois (65,0%), La Flotte (70,6%) et La Mortane (74,2%). Les naissains diploïdes (2N) présentaient 53,3% de mortalité en Charente-Maritime contre 70,6% sur Arcachon, alors que les naissains triploïdes ont les plus faibles mortalités avec 47,1% en Charente Maritime et 58,6% sur Arcachon. Les naissains NSI présentent 74,4% de mortalité sur D'Agnas, et de 39,0% à 69,7% de mortalités sur l'ensemble des autres sites français en septembre-octobre 2025 (suivi ECOSCOPA).

Les mortalités de moules importantes constatées dans les pertuis charentais par les professionnels début avril d'abord sur les filières et ensuite sur les bouchots, se sont atténuées dès le mois de mai. Ils signalent un dégrappage continu durant la saison, accompagné d'un affaiblissement général du byssus et une absence de pousse notable. Mytilobis montre 27% de mortalité cumulée au 8 octobre 2025 sur les bouchots de Boyard.

Livrables 2025

- 3 bulletins publiés (juin, juillet, octobre 2025)

1.6 L'animation du réseau conchylicole en marais

La spécificité de l'ostréiculture charentaise repose sur une phase d'élevage de l'huître en marais, elle est attestée par deux labels Rouge et une IGP. L'affinage sous la démarche qualité Marennes-Oléron concerne 218 entreprises sous IGP et 1 900 ha de surface de claires. Cette pratique de l'affinage est réalisée par la plupart des entreprises ostréicoles charentaises, qui commercialisent en nom propre, sur l'ensemble des marais charentais. Ce réseau partenarial d'information et de suivi, créé en 1994 à la suite d'importantes mortalités en claires, est devenu en 2005 un réseau d'alerte à la demande du CRC-17, afin d'améliorer la gestion des marais, d'optimiser les survies du cheptel sur l'ensemble des zones d'affinage en marais charentais et de favoriser la circulation d'information auprès de la profession.

Objectifs

- Animer un réseau partenarial d'alerte afin d'optimiser la survie des cheptels en affinage en marais charentais,
- Participer à l'amélioration des pratiques d'affinage et de gestion du marais par la connaissance de l'évolution hebdomadaire de l'hydrologie.
- Améliorer la connaissance patrimoniale de l'environnement hydrographique des marais et la caractérisation des principaux chenaux
- Disposer d'un outil permettant la prise en compte des attentes et le transfert d'informations entre les professionnels et CAPENA.

Résultats 2025

En 2024-2025, 19 partenaires de CAPENA ont permis le suivi de 20 points de mesures en chenaux, dont 19 sur Marennes-Oléron et 1 dans la zone Nord-Charente (Ile de Ré).

Le suivi de l'hydraulique du marais salé charentais a été réalisé du mois d'Octobre 2024 au mois d'Avril 2025, sur 20 sites de mesures, en chenaux, claires et réserves d'eau, situés sur l'ensemble du territoire charentais (Marennes-Oléron et Nord-Charente). Ce travail en réseau, réalisé avec la participation des professionnels et du CRC Charente-Maritime, permet une meilleure connaissance du milieu et de ses modifications afin d'apporter une aide à la gestion des cheptels en affinage en marais, et d'optimiser la survie des animaux en élevage.

La saison 2024-2025, a été comme les deux précédentes relativement douce et pluvieuse, entraînant des salinités peu élevées durant toute la saison de suivi. Il faut attendre mi-mars pour observer des salinités proches de 30‰.

Le gradient de salinité en chenaux caractéristique est apparu dès l'automne, avec une eau relativement dessalée en haut de Seudre. Celui-ci est resté bien marqué jusqu'en avril 2025.

Sur la zone la plus sensible située en haut de Seudre, si la salinité est descendue en dessous de 10‰ en février, elle était généralement comprise entre 15 et 20‰, avec quelques passages au-dessus de 20‰. En milieu de Seudre, les salinités étaient majoritairement situées entre 20 et 25‰, et près de l'embouchure, elles étaient principalement entre 25 et 31‰, comme sur les Îles et sur Montportail (Port des Barques).

En claires, la salinité était plus stable qu'en chenaux, toujours au-dessus de 20‰.

Les températures élevées de l'air, toujours supérieures à la normale de saison, ont favorisé des températures élevées dans l'eau avec des écarts jusqu'à 3,7°C au-dessus des valeurs de référence.

La saison est restée en phase d'alerte pendant 59% du temps, en lien avec les fortes températures, associées à des salinités relativement faibles.

Ces conditions anormales favorisent une capacité importante de filtration par les mollusques durant l'hiver, dans une eau ayant un faible développement trophique. Malgré cela, la survie des huîtres en claires ne semble pas avoir été impactée par ces mauvaises conditions de milieu au vu de l'absence de remontée de constats par les professionnels.

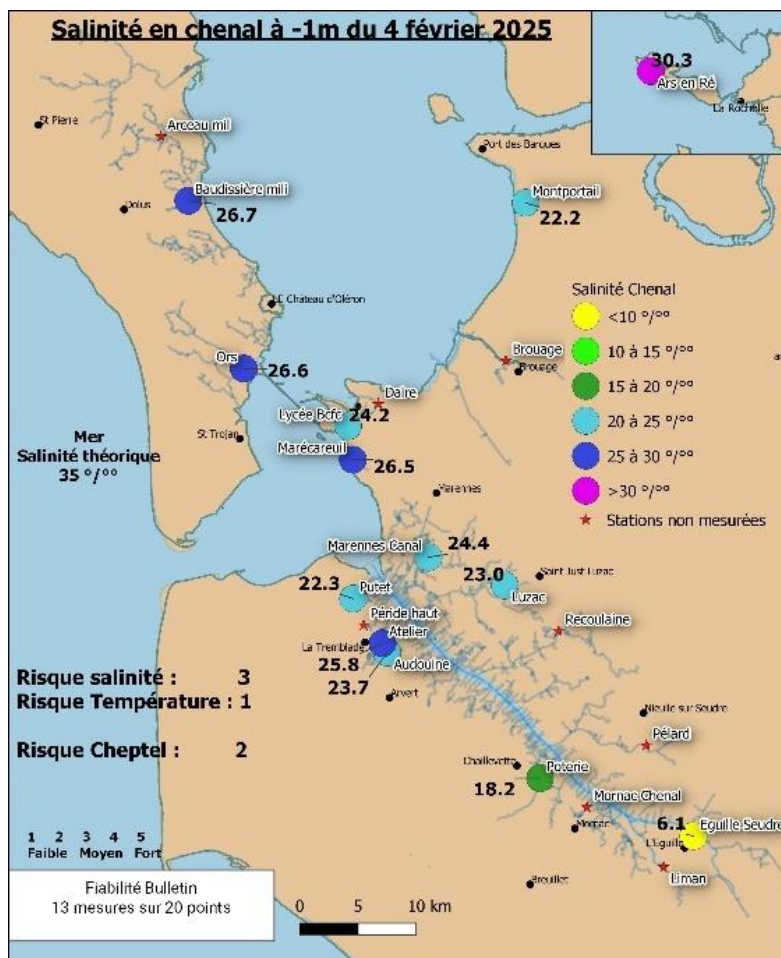


Figure 3 : Cartographie des salinités en chenaux (-1m) sur l'ensemble des secteurs suivis : cas du 4 février 2025.

Livrables 2025

- Saison 2024-2025, 27 bulletins hebdomadaires ont été réalisés et diffusés auprès de plus de 300 destinataires par courriels, dont 16 bulletins de janvier à avril 2025
- Saison 2025-2026 : 10 bulletins sont édités d'octobre à décembre 2025
- Synthèse annuelle faisant le bilan de la saison 2024-2025 publiée en juillet 2025

1.7 L'évaluation des performances d'élevage des naissains naturels et d'écloserie

Ce programme permet à la profession de disposer de données fiables sur l'évaluation à long terme des produits proposés par les écloséries en comparaison des naissains naturels. Ces résultats sont confortés par la mutualisation des suivis au niveau des différents centres techniques (CTR).

Chaque année, 6 lots d'écloserie (3 diploïdes et 3 triploïdes) et au moins 2 lots de captage naturel (Bassin Marennes-Oléron et Bassin d'Arcachon), communs aux différents centres techniques régionaux (CTR), sont suivis sur 3 parcs durant un cycle d'élevage de 3 ans.

Activités

Quatre lots de naissain sont utilisés : triploïde d'écloserie, diploïde d'écloserie, de captage naturel de Charente-Maritime et du Bassin d'Arcachon. Les périodes de mise à l'eau et d'acquisition des données (mesures de survie et de croissance) sont synchrones entre les

CTRs et effectuées à chaque période hivernale. En Charente Maritime, CAPENA suit ces lots sur 4 parcs du bassin de Marennes, durant un cycle d'élevage complet de 3 ans.

La dimension nationale du projet SIPEN, financé par le FEAMPA national, permet l'acquisition de données annuelles inter-comparables entre plusieurs bassins de production conchylicole, dont les résultats font l'objets de rapports communs aux CTRs et de synthèses produites à la discrétion de ces derniers. Ainsi, en 2024, les données communes acquises en 2023 ont été valorisées dans un premier rapport intermédiaire

Les activités régionales du projet SIPEN, soutenu financièrement par le FEAMPA régional, sont valorisées au travers de bulletins d'informations de mortalités (eg Flash Info Mortalités de la Cellule de veille) et de synthèses annuelles à destination des professionnels. Ces activités spécifiques reposent sur des échantillonnages intermédiaires (saisonniers) au cours de l'année de production et permettent d'observer plus finement les dynamiques de croissance et de mortalité des différents lots d'huîtres.

Résultats 2025

En 2025, les mortalités en 1ère année d'élevage ont varié de 53 % (triploïdes) à 67 % (naturel d'Arcachon) et les poids individuels se situaient entre 10 g (naturel de Charente-Maritime) et près de 20 g (triploïdes). Les lots d'huîtres de captage naturel ont connu une croissance similaire avec +19 g en 2^{ème} année et +21 à +25 g en 3^{ème} année. Le lot de triploïdes a montré un gain de poids de +50 g et +54 g à l'issue de la 2^{ème} et 3^{ème} année d'élevage. Les lots d'huîtres diploïdes d'écloserie ont obtenu des valeurs de croissance intermédiaires à celles des autres lots.

Finalement, à l'issue du cycle d'élevage (2023-2025), les rendements par poche ont été de 36 kg/1000 naissains pour les huîtres triploïdes, 21 kg/1000 naissains pour les diploïdes d'écloserie, 16 kg/1000 naissains de captage naturel charentais et de 13 kg/1000 naissains pour les huîtres d'origine arcachonnaise.

Livrables 2025

- Bilan annuel 2025 publié en décembre 2025.

Suivi interrégional des performances d'élevage de naissain d'huître creuse en Charente-Maritime - Evolution des survies et des croissances de l'année 2025, décembre 2025.

2. Les actions mytilicoles

2.1 L'animation de l'Observatoire mytilicole des Pertuis Charentais

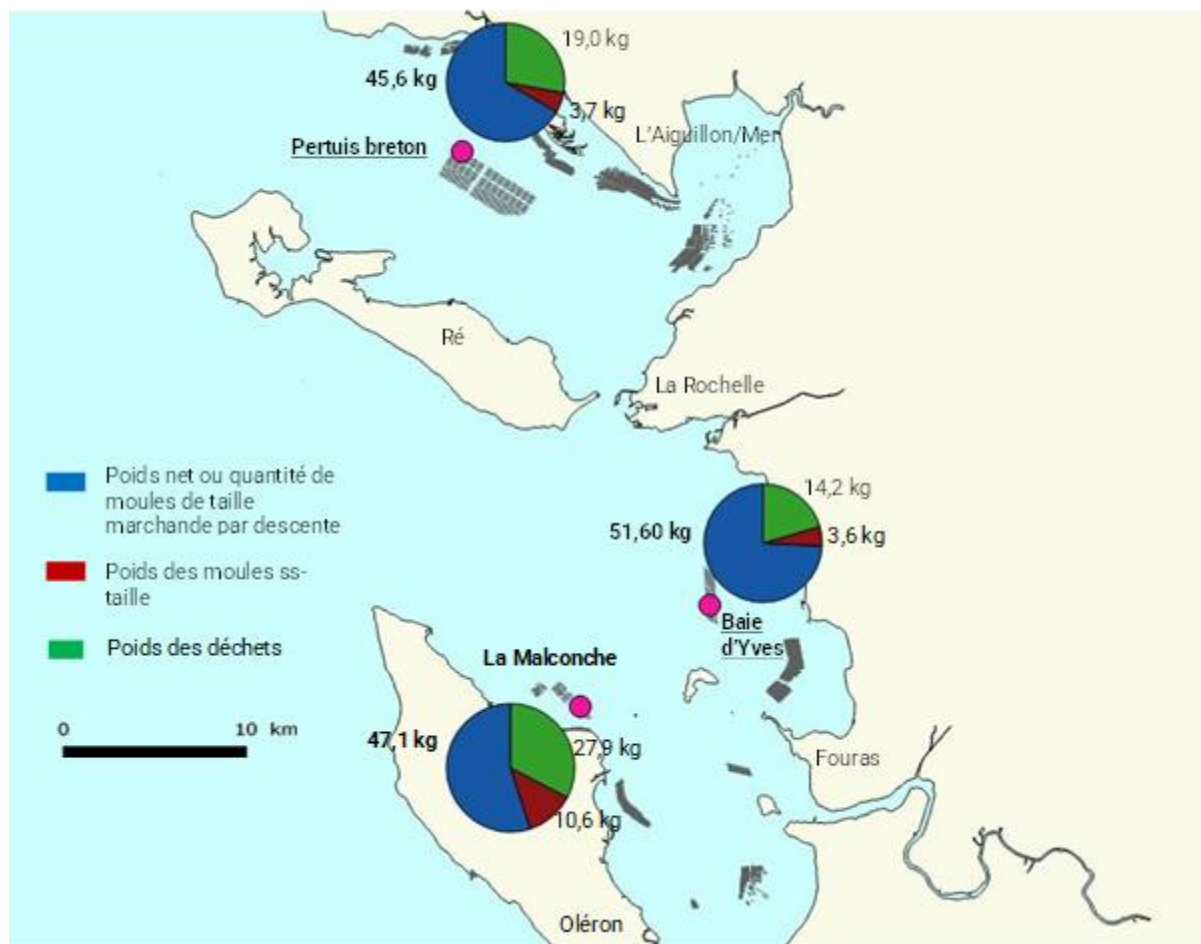
Les suivis sont réalisés sur trois sites de filière et sept sites de bouchots.

Résultats 2025

La saison 2025 a été marquée par des surmortalités printanières. Les premiers signalements sur les filières ont été faits au début du mois d'avril pour s'étendre ensuite aux moules de bouchots. Les mortalités se sont terminées pour l'essentiel à la fin du mois d'avril sur les filières et en mai sur les bouchots. Les évaluations des pertes faites par les professionnels et le CRC Charente-Maritime allaient de 20 % à 30 % selon les sites.

Les quantités nettes récoltées sur filière vont de 46 kg à 57 kg sur les trois sites de filière en baisse importante par rapport aux précédentes années. Elles ont été en recul surtout en Malconche et dans le Pertuis Breton en raison de l'épisode de mortalité mais aussi de la faible croissance constatée cette saison ce qui a impacté le poids moyen individuel des moules. Le remplissage en chair s'est globalement amélioré par rapport à la moyenne des

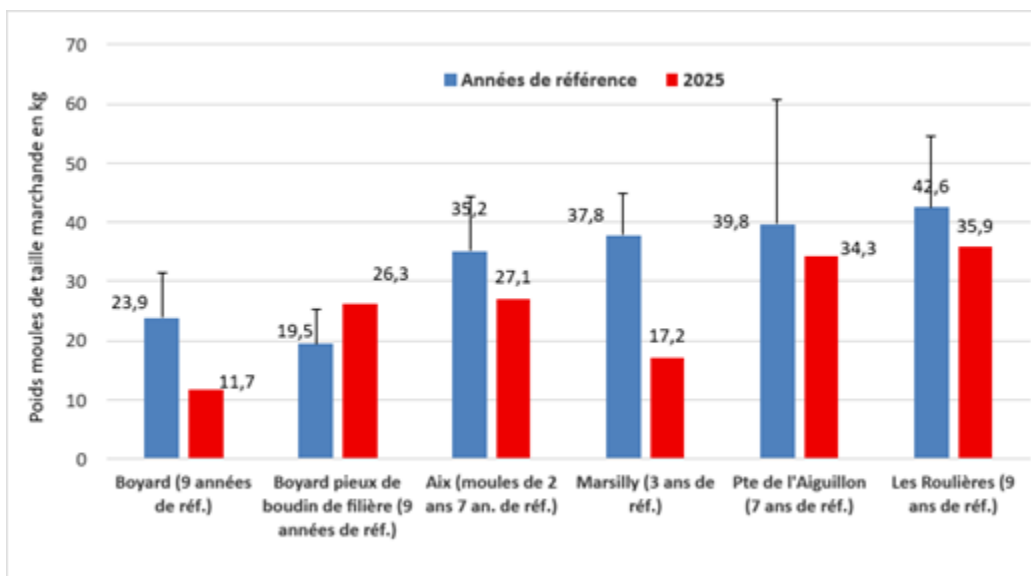
années précédentes même si les valeurs atteintes se situaient autour de 28 %. Le progrès a été surtout sensible par rapport à la campagne 2024.



Localisation des récoltes obtenues sur les descentes témoins des trois sites de filières en 2025 et proportions dans les récoltes.

Sur les pieux de bouchots, la saison 2024-2025 a été caractérisée par une baisse généralisée de la production de 20 % à 30 % d'une production habituelle. Tous les secteurs ont été touchés y compris les plus au sud comme les bouchots de Boyard. En complément des surmortalités printanières, les conditions d'un déficit de ressource nutritive lié à la période de sécheresse en mai, en juin et au début du mois de juillet étaient réunies pour expliquer la baisse des rendements.

En conséquence, le nombre de moules de taille marchande récoltées par pieu a fortement reculé sur l'ensemble des sites par rapport à la moyenne des années antérieures. Les rendements de production ramenés au mètre linéaire de corde posée l'année précédente, ont tous été à la baisse. Ils se sont même rapprochés des moins bonnes valeurs acquises lors des années de fortes surmortalités printanières de 2014 à 2016, en 2019 et en 2020.



Comparaison des récoltes moyennes de moules de taille marchande en 2025 et lors des années précédentes sur pieux de corde excepté sur les pieux de boudin de filière à Boyard.

Les poids unitaires moyens ont été faibles et aucun site n'a pu rester en dessous de 150 pièces au kg. Les indices de qualité se sont également dégradés notamment en raison d'un poids de chair en baisse, les meilleurs indices étant retrouvés au sein des lots issus de la côte sud-vendéenne.

Livrables 2025

- Observatoire mytilicole des Pertuis Charentais. Bilan 2025 des récoltes des moules sur pieux. Octobre 2025.

2.2 Production complémentaire sur les aussières mytilicoles

La production traditionnelle sur une filière repose sur des unités de production de 100 descentes par filière et de 4 m de longueur chacune à partir de naissains captés sur cordes. Cependant, la valeur productive de 20 points par descente et 420 kg/point n'est souvent pas atteinte avec ce système de production. De plus, le captage naturel trop abondant sur les aussières concurrence la production d'élevage. Enfin, les salissures notamment les balanes peuvent endommager les cordages.

Pour améliorer la situation, une évaluation d'une production dirigée sur les aussières des trois sites (La Malconche, Baie d'Yves, Pertuis breton) a été lancée en 2024 à la demande de la profession. Cette expérimentation aura une durée de trois années. L'ensemencement maîtrisé sur des aussières sub-flottantes pourrait améliorer la productivité, atteindre l'objectif de 8 400 kg de moules par filière et limiter le fouling.

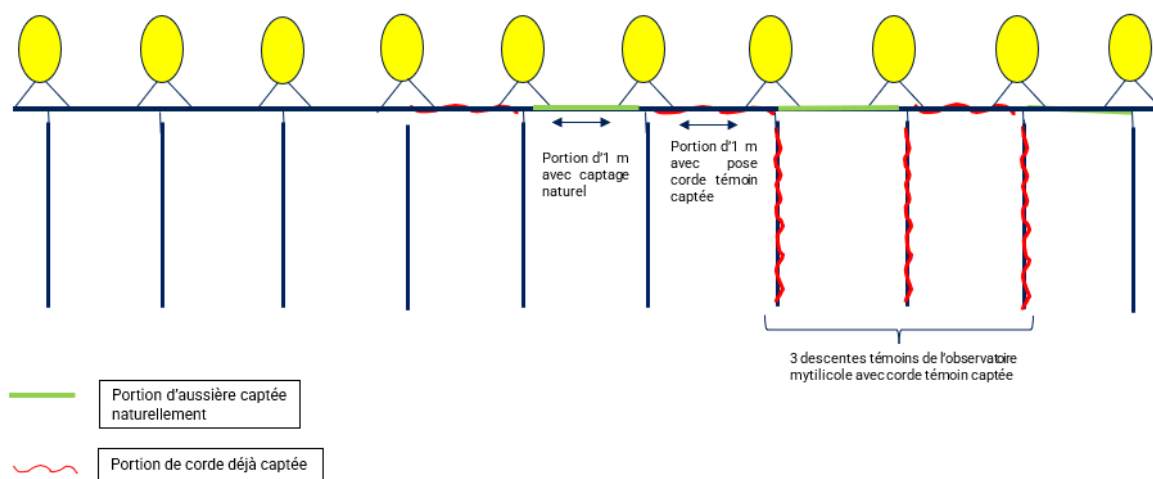
Les objectifs de l'expérimentation

Il s'agit d'évaluer la production complémentaire sur aussière grâce à un ensemencement dirigé de l'aussière à partir de cordes déjà captées. Pour cela, une comparaison sera menée avec la production sur les descentes et sur des portions d'aussières non garnies avec des cordes mais laissées libres au captage naturel. Deux étapes dans le cycle d'élevage sont étudiées : celle du nouvellinage en fin d'été comme étant une production annexe et celle de la récolte finale de moules de taille marchandes.

L'ensemble de ces considérations ne valent que pour les filières sub-flottantes.

Activités

Sur chacun des trois sites de filières de l'Observatoire mytilicole des Pertuis Charentais des portions de l'aussière entre des bouées sont garnies avec la même corde qui équipe des descentes de l'observatoire. On connaît la densité initiale en naissains sur ces cordes. Comme pour l'observatoire, les pêches et les bilans ont lieu en mai-juin de l'année suivante. L'évaluation de produits intermédiaires de pelisse sera faite en fin d'été ou début d'automne.



Résultats 2025

L'étape du nouvellinage en septembre et en octobre a montré que le garnissage au printemps des aussières avec une corde est moins productif en nouvellains par mètre de support que l'équivalent sur descente (53 % à 66 % de moins). Il est également moins productif par mètre de corde posée (41 % et 45 % de l'équivalent sur descente). On n'a pas mis en évidence non plus de différence de poids unitaire moyen des nouvellains entre les portions garnies de

l'aussière et les descentes. Quant aux tronçons sans corde, ils ont insuffisamment été garnis naturellement en raison de la date tardive de la mise en place de l'expérimentation par les professionnels. De ce fait, les professionnels n'ont pas extrait de pelisse.

En juin et en juillet 2025, les bilans du premier cycle d'élevage ont été réalisés sur les trois sites. Les poids nets de récolte par mètre de support qu'il soit aussière ou descente ainsi que les poids nets par mètre de corde, ont été comparés :

- Sur les sites de La Malconche et de la Baie d'Yves, les cordes sur les aussières ont été moins productives que les mêmes cordes équipant les descentes (respectivement – 64 % et – 12 %). Sur le site du Pertuis Breton, elles l'ont été légèrement plus de près de 20 %. Sur ce même site, le captage naturel a donné autant de moules de taille marchande sur l'aussière que sur la descente et presque autant que la corde sur l'aussière.
- Le poids de moules marchandes récoltées par mètre de corde enroulée est là aussi très nettement inférieur sur les aussières par rapport aux descentes sur les deux sites de La Malconche et de la Baie d'Yves. À l'inverse, sur le site du pertuis breton, ce même poids est légèrement supérieur (7,4 kg contre 7,0 kg).

Il y a de grosses différences de survie entre les descentes et les aussières au profit des premières. Sur le Pertuis Breton, la différence a été moins marquée.

Les poids unitaires moyens des moules marchandes ainsi que les indices de qualité ne se distinguent pas significativement.

Enfin, le novellinage 2025 a été caractérisé par des résultats globalement différents entre le site de la Malconche et celui de la Baie d'Yves, le premier ayant été moins productif sur les aussières à l'inverse du second en matière de poids unitaires moyens et de quantités récoltées. Une nouvelle fois, nous n'avons pas eu accès aux élevages sur le site du Pertuis Breton.

Conclusion provisoire

L'ensemencement dirigé de l'aussière permettait théoriquement de récupérer :

- Entre 600 kg et 940 kg de novellains par filière en 2024 et entre 380 kg et 720 kg en 2025.
- Entre 440 kg et 1,3 t de moules marchandes en 2025 qui viendrait se rajouter aux 3,8 t à 4,7 t pêchés sur les descentes. Les capacités théoriques de production ont ainsi été loin d'être atteintes.

Le captage naturel sur l'aussière ne fonctionne qu'en période précoce. Il a donné de bons résultats sur le Pertuis Breton seul site mesurable.

Le Pertuis Breton apparaît être un site qui se comporte différemment des deux autres sites avec des meilleures productivités sur l'aussière. Cependant, l'ensemble de ces résultats sont à relativiser en raison des mortalités exceptionnelles estimées à 30 % du cheptel subies au printemps 2025 et qui expliquent en grande partie la faiblesse des récoltes sur les descentes. Les résultats des pêches au printemps 2026 devraient nous éclairer davantage à la condition qu'il n'y est pas de surmortalité en sortie d'hiver.

Livrables 2025

Une présentation en COPIL le 1er novembre 2025. Un rapport de synthèse est prévu en 2027.